

À mi-parcours de l'Agenda 2030 : Traduire les ambitions en actions grâce à une justice centrée sur les personnes

Réunion ministérielle de la Coalition d'action pour la justice
19 juin 2023

Document final

Aujourd'hui, nous nous sommes réunis en tant que membres et partenaires de la Coalition d'action pour la justice.

La Coalition d'action pour la justice est une coalition multipartite très ambitieuse qui cherche à combler les inégalités mondiales en matière de justice. Nous sommes convaincus que la justice est un élément clé du tissu social qui unit nos sociétés. Nous nous engageons donc à assurer l'égalité d'accès à la justice pour tous, afin de renforcer le contrat social, de prévenir les conflits et d'atteindre le développement durable. À cette fin, nous avons uni nos forces non seulement pour promouvoir et soutenir une justice axée sur les personnes au niveau international, mais également pour présenter des actions ambitieuses au niveau national.

À mi-parcours de l'agenda 2030, nous nous savons confrontés à des crises multiples, dont le changement climatique, et l'augmentation des tensions sociales, auxquels s'ajoutent la méfiance entre les personnes et les institutions, l'accroissement des inégalités, et les menaces qui pèsent sur la démocratie. Autant de problématiques que nous sommes déterminés à aborder en plaçant les personnes au centre des services de justice, et en utilisant cette justice centrée sur les personnes comme un outil pour réduire les conflits, renforcer la confiance dans les institutions, et garantir des résultats équitables pour chacun.

Réitérant notre Appel à la justice pour 2023, nous prenons note de la récente [Déclaration conjointe et Appel à l'action](#), du Sommet pour la démocratie sur l'État de droit et la justice centrée sur les personnes ; et nous nous engageons à nouveau à tenir la promesse de l'ODD 16.3 consistant à assurer l'égalité d'accès à la justice pour tous d'ici à 2030. Nous attachons une importance particulière à l'accès des femmes à la justice, ainsi qu'à la reconnaissance de l'égalité devant la loi. Nous notons avec satisfaction que plus de 60 pays ont désormais approuvé les cinq principes de la justice centrée sur les personnes, énoncés dans la [Déclaration de La Haye](#).

Nous annonçons avec plaisir et fierté que, dans le droit fil de notre décision de l'an dernier, nous avons approuvé la Déclaration sur la Coalition d'action pour la justice, y compris les grandes lignes de la structure permanente destinée à soutenir une action efficace en matière de justice. En tant que Coalition d'action pour la justice, nous chercherons à :

1. Construire un **alignement politique** sur la transformation des systèmes judiciaires, en joignant nos efforts au niveau national, régional et mondial afin d'influencer les programmes et les flux de financement ;
2. Permettre aux responsables de la justice nationale de développer et **mettre en œuvre des stratégies crédibles**, en négociant l'accès aux ressources, à l'expertise, et au soutien international ;
3. Faire progresser la **compréhension de ce qui fonctionne**, d'une part en approuvant les normes et les méthodologies, d'autre part en évaluant les données et les preuves sur la justice axée sur les personnes.

Nous nous réjouissons de partager une sélection d'exemples de [bonnes pratiques en matière de justice centrée sur les personnes](#), qui illustrent les progrès accomplis dans la réalisation de l'ODD 16.3.

Nous attendons avec impatience les nouvelles données et preuves disponibles concernant la justice centrée sur les personnes, qui seront fournies par les organisations partenaires de la Coalition d'action pour la justice, à l'occasion du FPHN et du Sommet des ODD en 2023.

Conscients qu'il reste encore beaucoup à faire, **nous nous engageons à prendre des mesures plus audacieuses en faveur d'une justice centrée sur les personnes.**

Nous invitons les autres pays et parties prenantes, y compris la société civile et le secteur privé, à joindre leurs efforts aux nôtres afin de garantir l'égalité d'accès à la justice pour tous ; tous seront les bienvenus au sommet des ODD où ils pourront apporter non seulement des données et des exemples des progrès accomplis vers la réalisation de l'ODD 16.3, mais également des engagements à garantir l'égalité d'accès à la justice pour tous d'ici 2030.

Ce document est le document final adopté à l'issue de la troisième réunion ministérielle de la Coalition d'action pour la justice, organisée par S.E. Steven Collet, vice-ministre adjoint du commerce extérieur et de la coopération au développement des Pays-Bas, représentant S.E. Liesje Schreinemacher, ministre du commerce extérieur et de la coopération au développement des Pays-Bas, qui s'est tenue virtuellement le 19 juin 2023.

Ont participé à la réunion les ministres de la Justice, leurs adjoints, les procureurs généraux, le ministre de la Coopération au développement, ou le ministre des Affaires étrangères des pays suivants : Allemagne, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, États-Unis d'Amérique, Indonésie, Kosovo, Luxembourg, Niger, Portugal, São Tomé e Príncipe et Suède.

La rencontre était organisée par le ministère des Affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas, le secrétariat du g7+, et le secrétariat des Pathfinders for Peaceful, Just and Inclusive Societies. Les représentants des organisations suivantes ont participé à la réunion : ABA Roli, Hiil, ICTJ, IDLO, Institut pour l'avenir des enfants de l'Université de Strathclyde, Namati, OCDE, OGP, Terre des Hommes, PNUD, ONU Femmes et World Justice Project.